

## MOTION DE LA FCPE DU COLLÈGE MALLARMÉ DE SENS

**Les représentants des parents d'élèves du conseil d'administration du collège Mallarmé réuni le mardi 6 février 2024 refusent de prendre part au vote concernant la répartition des moyens proposée par la cheffe d'établissement.**

Nous ne remettons pas en cause le travail de cette dernière, mais souhaitons protester contre **l'insuffisance évidente des moyens alloués.**

Nous remercions tout d'abord Madame la Principale d'avoir décidé des modalités de répartition des élèves en classes, dans le respect de son autonomie en matière pédagogique et éducative et sans instituer de groupes de niveau, qui à ce jour ne sont créés par aucun texte législatif ou réglementaire.

Nous tenons à souligner que l'instauration de groupes de niveaux sera contre-productive sur le plan pédagogique et ne fera que renforcer les inégalités sociales. L'école publique doit rester un lieu où les enfants, quel que soit leur niveau, apprennent et vivent ensemble.

**Nous soulignons ensuite l'insuffisance structurelle des moyens alloués au regard des besoins de l'établissement, ce d'autant plus si des groupes de niveaux sont créés.**

Ainsi, l'établissement perd **25 heures** pour un effectif de 400 élèves soit l'équivalent d'une classe. **La diminution continue de la DHG depuis trois ans (565 h en 2022 ; 538 h en 2023 et 490,5 h en 2024)** conduit à l'augmentation des effectifs dans chaque classe et ne permet plus d'assurer des conditions d'apprentissages favorables à la réussite scolaire de tous.

**Devons-nous rappeler que le collège Mallarmé présente l'indice de position sociale (IPS : 87,2 en 2021-2022) le plus bas des établissements de la ville de Sens et parmi l'un des plus bas de l'Académie ?**

Pour relever le défi que représente l'enseignement dans cet établissement, l'une des solutions mises en œuvre par l'équipe pédagogique consiste à développer, pour chaque classe, un projet qui mobilise et les élèves et leurs enseignants.

La baisse de la DHG met en péril ce dynamisme et envoie un signal négatif à l'équipe pédagogique alors même qu'elle ne compte pas ses efforts pour répondre aux besoins urgents qu'engendrent des inégalités scolaires toujours plus grandes.

En baissant la DHG depuis trois ans, en imposant des réformes à marche forcée, l'État manque à son devoir de service public d'éducation de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Est-ce en baissant la DHG que l'État compte « réarmer l'école<sup>1</sup> » ?

La baisse de la DHG est un déni de la situation sociale et scolaire.

Pour toutes ces raisons, nous refusons de prendre part au vote sur la répartition des moyens proposée aujourd'hui.

**Attachés à la réussite de tous les jeunes, les élus du conseil d'administration exigent une dotation à la hauteur des besoins, qui permette à notre établissement de jouer pleinement son rôle.**

**Les parents de la FCPE**

---

<sup>1</sup> « Réarmer l'école, c'est réarmer nos valeurs », discours de politique générale du premier ministre, Gabriel Attal, 30 janvier 2024.